

**CDTE DES LANDES
PROCES-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22/03/2021
A 288 RUE DU LAVOIR 40090 BOUGUE**

L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue sous forme de visio conférence zoom

Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs ou le quart des voix ayant été atteint, l'Assemblée générale ordinaire a pu valablement délibérer.

Début de séance 18h15 :

L'Assemblée générale ayant été régulièrement convoquée, les adhérents du CDTE 40 pouvaient voter sur place selon une procédure électronique.

L'ordre du jour comportait les points suivants dont les trois premiers ont fait l'objet d'un vote :

- 1 – Rapport moral et quitus 2020,
- 2 – Rapports financiers et quitus 2020,
- 3 – Budget prévisionnel 2021,
- 4 – Questions diverses

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur les sites du CDTE 40 ainsi que sur le mail adressé à tous les établissements.

Participation des votants :

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	28	66
Nombre de votants	8	32

Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix :

Vote n°1 – J'approuve le rapport moral et quitus 2020

	%	Nombre de voix
Oui	100	32
Non	0	0
Vote blanc	0	0

**CDTE DES LANDES
PROCES-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22/03/2021
A 288 RUE DU LAVOIR 40090 BOUGUE**

Vote n°2 – J’approuve les rapports financiers et quitus 2020

	%	Nombre de voix
Oui	100	32
Non	0	0
Vote blanc	0	0

Vote n°3 – J’approuve le budget prévisionnel 2021

	%	Nombre de voix
Oui	100	32
Non	0	0
Vote blanc	0	0

L’ensemble des résolutions soumises à l’Assemblée générale ordinaire ont donc été adoptées.

La séance est levée à 20h30.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.



Martine Blézy
Président du CDTE 40



Catherine Campana
Trésorière CDTE 40